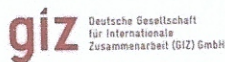




**Programme Nigéro-Allemand de Promotion de
 l'Agriculture Productive (PromAP)**



Intitulé de la consultation	Elaboration d'un curriculum sur la sécurisation foncière en petite irrigation
Output/Composante en charge	Composante 3 (en lien avec composantes 1 et 4)
Rattachement aux activités du Plan d'opération	3.3 Les curricula et modules pour la formation initiale et continue en PI sont complétés ou mis à jour 3.3.3 Accompagner l'actualisation et/ou l'élaboration de curricula/modules selon les besoins / priorités définis par le CTRCA-PI
Rattachement aux activités du PAT	3.3.3.3 Elaborer un nouveau curriculum sur la base des priorités du CTRCA-PI et des besoins urgents du CA
Partenaires de coopération / mise en œuvre	SP – SPIN, CTRCA-PI
Période d'exécution	du 01/12/2020 au 30/03/2021
Région concernée	Niger
Type d'appui sollicité	Consultants nationaux
Description sommaire	Recrutement d'un consultant spécialiste de la sécurisation foncière en petite irrigation dans le contexte du Niger qui assurera le chef de mission (42 HJ), et d'un consultant méthodologue, spécialiste de l'approche par compétence (22 HJ) pour le développement, d'ici le 31 décembre 2020, d'un curricula de formation sur le foncier irrigué composé d'un module destiné aux magistrats, d'un module destiné aux membres des commissions foncières, et d'un module destiné aux conseillers agricoles

1. Contexte

Le Programme "Promotion de l'Agriculture Productive au Niger" (PromAP/GIZ) a pour principal objectif la mise en valeur du potentiel de la petite irrigation (PI) de la population rurale touchée par le projet dans les trois régions d'intervention d'Agadez, Tahoua et Tillabéri. Il vise ainsi à accroître la contribution de l'agriculture nigérienne à la croissance économique et à la sécurité alimentaire du pays, ainsi qu'à améliorer les capacités d'approvisionnement de la population nigérienne.

Le champ d'action 3 du PromAP couvre l'appui au renforcement des compétences des acteurs de la petite irrigation, à travers une approche d'institutionnalisation des processus d'élaboration des curricula et de mise en œuvre de l'offre de formation par différents types d'institutions de formation.

Dans la phase précédente, le PromAP a appuyé le MAG/EL dans l'évaluation du Plan Stratégique de Renforcement de Capacités des Acteurs de la Petite Irrigation (PSRCA/PI), qui constitue le cadre d'orientation des interventions de renforcement des compétences des acteurs de la petite irrigation.

L'évaluation du PSRCA/PI fait notamment ressortir le besoin d'élargir le public-cible des formations, en tenant notamment compte des besoins des différents acteurs du système national de conseil agricole ; et d'actualiser les besoins des différents types de public-cible

2. Justification

Le PSRCA/PI prévoit pour la décennie 2014-2024, l'élaboration de vingt-sept (27) curricula pour un ensemble de cent douze (112) modules. Au cours des deux premières phases du PromAP (2012-2018), seize (16) curricula ont été élaborés et validés par le Comité Technique de Renforcement des Compétences des Acteurs de la Petite Irrigation (CTRCA/PI), totalisant soixante-sept (67) modules.

Le CTRCA/PI du 11/07/2019 a priorisé certains thèmes pour l'élaboration de nouveaux curricula et modules, parmi lesquels la sécurisation du foncier irrigué en petite irrigation au Niger.

Dans un contexte de pression foncière croissante, la sécurisation du foncier irrigué constitue un enjeu clé pour les producteurs engagés dans la PI. L'accès au foncier joue sur les performances économiques des exploitations et conditionne la capacité des producteurs à investir sur le long terme dans leurs activités, notamment à travers l'accès au crédit formel. Cependant, le statut de certaines terres est confus, ce qui complique leur gestion rationnelle et rend précaire les droits d'usage des petits producteurs ruraux sur ces terres. Face à ces difficultés, la loi d'orientation foncière en cours d'examen par le gouvernement clarifie les différentes sources de droits et mécanismes d'arbitrage des conflits et introduit des éléments de réforme du code rural.

Cependant, celle-ci est à ce stade mal connue des acteurs de terrain.

Les conseillers agricoles peuvent jouer un rôle clé pour la sécurisation foncière en orientant les producteurs vers les structures et procédures appropriées. Cependant, beaucoup d'entre eux ne maîtrisent pas suffisamment les problématiques spécifiques liées à la sécurisation du foncier irrigué pour apporter un conseil de qualité.

Les membres des commissions foncières, en particulier à la base, doivent également s'approprier les éléments de réforme récente de la loi foncière, qui constituent la base de leur action sur le terrain.

Enfin, de nombreux magistrats sur le terrain ne maîtrisent pas suffisamment les questions de foncier rural sur lequel ils sont fréquemment sollicités pour arbitrer des conflits.

Le renforcement de capacités de ces différents acteurs de terrain nécessite l'élaboration d'un programme de formation et des supports pédagogiques dédiés à leurs besoins professionnels spécifiques.

Dans cette perspective, les présents termes de références visent l'élaboration, selon l'approche par compétence, d'un curriculum portant sur la sécurisation du foncier irrigué en petite irrigation au profit de trois groupes cibles distincts :

- les magistrats : compétence des tribunaux du foncier rural, preuve du droit de propriété foncière devant les juridictions, infractions en matière foncière, procédure de règlement des conflits fonciers devant les juridictions nigériennes
- les membres des commissions foncières : infractions en matière foncière, cadre légal et réglementaire de la gestion du foncier irrigué, procédures de sécurisation du foncier irrigué, places et rôles des acteurs dans le processus de sécurisation du foncier irrigué, mécanismes de prévention et gestion des conflits liés à la mise en valeur du foncier irrigué, modalités d'accès aux terres irriguées, rôle des commissions foncières dans la gestion des périmètres irrigués et dans la réalisation d'aménagements irrigués, procédures de sécurisation des producteurs sur les périmètres irrigués
- les conseillers agricoles : cadre légal et réglementaire de la gestion du foncier irrigué, procédures de sécurisation du foncier irrigué, places et rôles des acteurs dans le processus de sécurisation du foncier irrigué, mécanismes de prévention et gestion des conflits liés à la mise en valeur du foncier irrigué.

La conception de ce curriculum sera assurée par deux consultants nationaux, dont un spécialiste du foncier et un méthodologue spécialiste de l'approche par compétence.

3. Objectifs

La présente prestation a pour objectif principal l'élaboration, selon l'approche par compétences, d'un curriculum de formation sur la sécurisation foncière en petite irrigation destiné à trois groupes cibles identifiés (magistrats, commissions foncières, conseillers agricoles / animateurs de terrain).

Les objectifs spécifiques de cette prestation sont les suivants :

- 1- Identifier toutes les compétences nécessaires à un appui-conseil aux producteurs et collectivités en matière de sécurisation du foncier irrigué, de prévention des conflits fonciers, d'arbitrage des conflits et au conseil, dans le cadre de l'aménagement et de la mise en valeur de sites collectifs irrigués en petite irrigation ;
- 2- Procéder à une évaluation situationnelle des besoins spécifiques en renforcement des compétences des conseillers agricoles, des membres des commissions foncières et des magistrats sur la question de la sécurisation foncière en petite irrigation ;
- 3- Définir les contenus des modules qui traitent de ces thématiques ;
- 4- Élaborer le cahier d'apprenant des 3 publics cibles listés ;
- 5- Élaborer un guide du formateur destiné aux formateurs des différents groupes cibles.
- 6- Identifier et développer les supports pédagogiques nécessaires, avec l'appui de la composante 3 du PromAP, incluant notamment des fiches techniques et posters adaptés à la formation des conseillers, des commissions foncières et des magistrats.

Tableau 1 : compétences indicatives visées pour chaque groupe cible identifié

Compétences visées	Public-cible		
	Magistrats	Commissions foncières	Conseillers agricoles
Maîtriser le cadre réglementaire de la gestion du foncier irrigué	X	X	X
Connaître les infractions en matière foncière	X	X	X
Maîtriser les compétences des tribunaux du foncier rural	X	X	
Maîtriser les preuves du droit de propriété foncière devant les juridictions	X	X	X
Connaître les procédures de règlement des conflits fonciers devant les juridictions nigériennes	X		
Maîtriser les procédures de sécurisation du foncier irrigué		X	X
Assimiler les modalités d'accès aux terres irriguées		X	X
S'approprier les places et les rôles des acteurs dans le processus de sécurisation du foncier irrigué		X	X
Être capable de sensibiliser les producteurs sur les problématiques foncières		X	X
Être en mesure de conseiller les producteurs sur les problématiques foncières			X
Maîtriser les mécanismes de prévention et gestion des conflits liés à la mise en valeur du foncier irrigué		X	X
Maîtriser les rôles des commissions foncières dans la gestion des périmètres irrigués		X	X
Maîtriser les rôles des commissions foncières dans la réalisation des investissements / infrastructures sur le foncier rural		X	X

Tableau 2 : séquences thématiques/pédagogiques attendues pour chaque groupe cible identifié

Séquence thématique	Public-cible		
	Magistrats	Commissions foncières	Conseillers agricoles
Cadre légal et réglementaire de la gestion du foncier irrigué	X	X	X
Infractions foncières	X	X	X
Compétences des tribunaux du foncier rural	X	X	
Preuves du droit de propriété foncière devant les juridictions	X	X	
Règlement des conflits fonciers devant les juridictions nigériennes	X	X	
Modalités d'accès aux terres irriguées		X	X
Procédures de sécurisation du foncier irrigué		X	X
Places et rôles des acteurs dans le processus de sécurisation du foncier irrigué		X	X
Mécanismes de prévention et gestion des conflits liés à la mise en valeur du foncier irrigué		X	X
Rôles des commissions foncière dans l'aménagement du foncier rural et la gestion apaisée / sécurisation des périmètres irrigués		X	

4. Résultats attendus

Les résultats attendus du travail des consultants est la disponibilité d'un curriculum de formation complet et validé par le CTRCA-PI, composé de :

- un module distinct pour chacun des trois groupes cibles identifiés, conçu selon une approche APC, et mis en forme sous format électronique ;
- un guide du formateur pour chacun des groupes cibles ;
- un cahier de l'apprenant largement illustré pour chacun des groupes cibles ;
- une fiche d'évaluation des compétences des apprenants pour chacun des groupes cibles ;
- des supports pédagogiques (posters, fiches techniques) adaptés aux besoins des différents groupes cibles ;
- des ressources pédagogiques complémentaires externes issues de la recherche bibliographique.

5. Démarche / méthode

Les consultants se baseront sur l'approche par compétence pour effectuer au préalable une analyse des compétences à acquérir et les besoins en compétences des groupes cibles du curriculum.

Ils établiront un référentiel des savoirs, savoir-faire et savoir-être à acquérir par rapport au cadre légal et réglementaire du foncier irrigué, au processus et aux procédures de sa sécurisation, et à la prévention et gestion des conflits dans ce domaine. Ce référentiel constituera la base du développement des produits pédagogiques attendus.

Dans le développement du curriculum, les consultants s'appuieront sur :

- une recherche documentaire approfondie ;
- une mission de terrain de courte durée afin d'élaborer une typologie des problèmes foncier auxquels sont confrontés les irriguants, identifier les besoins en renforcement de capacités des 3 groupes cibles, et recueillir les images nécessaires à l'illustration des documents pédagogiques attendus
- le recueil d'informations techniques auprès du Secrétariat Permanent du code rural (SP/CR), des commissions foncières communales (COFOCOM), et des commissions foncières de base (COFOB).

Les consultants échangeront régulièrement et de façon proactive sur le déroulement des travaux avec le responsable suivi évaluation de la SPIN et l'Assistant Technique national du PromAP en développement des compétences. Ils rendront compte du travail de conception au responsable de la composante 3 du PromAP. Ils veilleront à ce que les modules et les supports pédagogiques soient réalisés selon les principes de l'APC. Ils présenteront leurs travaux aux membres du CTRCA-PII lors d'une session de restitution/validation qui pourra être organisée de manière présentielle ou à distance selon l'évolution du contexte COVID 19.

6. Répartition des tâches

a) Les consultants

Les consultants sont chargés de :

- planifier la conception des modules ;
- définir les objectifs pédagogiques de chaque module ;
- identifier les compétences à acquérir par les apprenants dans chaque module ;
- collecter les données nécessaires à l'élaboration des modules ;
- prendre sur le terrain des photos illustratives des thèmes à développer ;
- conduire et réaliser les travaux de conception des modules ;
- élaborer un guide du formateur pour chaque public-cible, qui doit séquencer les modules en durées requises de formation à l'endroit des différents groupes-cibles ;
- élaborer un cahier de l'apprenant pour chaque groupe cible. Ce cahier de l'apprenant doit être abondamment illustré par des photos originales et/ou des dessins ;
- élaborer des outils didactiques complémentaires pour chaque module (poster, affiche, fiche technique etc.) avec l'appui de la C3 du PromAP ;
- présenter un premier draft de curriculum complet au CTRCA-PI pour lecture et observations préalables ;
- intégrer les amendements demandés par le CTRCA-PI ;
- soumettre une version amendée au CTRCA-PI pour validation ;
- participer à la session de validation du curriculum.

b) Le CTRCA-PI

Les membres du CTRCA-PI seront chargés de :

- contribuer au cadrage du travail des consultants
- coordonner le processus de validation des contenus développés avec l'appui de la composante 3 du PromAP ;
- valider les modules et supports pédagogiques élaborés.

c) La composante 3 du PromAP

La composante 3 du PromAP assurera :

- la contractualisation du travail des consultants
- la supervision des travaux des consultants en lien avec le CTRCA-PI ;
- un appui au CTRCA-PI dans l'organisation du processus de validation des contenus développés pour ce curriculum.

7. Livrables

Les livrables de la prestation sont décrits dans le tableau ci-dessous. Ils comprennent les modules et supports pédagogiques validés ainsi qu'un rapport succinct des travaux de conception. Les photos / images utilisées pour la conception des différents livrables doivent être en haute définition, de qualité professionnelle et libres de tous droits (photos originales fortement recommandées).

Tableau 3 : livrables attendus selon le public cible

Produits attendus	Public-cible		
	Magistrats	Commissions foncières	Conseillers agricoles
Documents constituant chaque module au minimum	4	4	4
Guide du formateur	X	X	X
Cahier de l'apprenant	X	X	X
Fiche d'évaluation des apprenants	X	X	X
Diaporama (support pédagogique)	X	X	X
Au besoin supports pédagogiques complémentaires (poster, fiche d'information, etc.)	(X)	(X)	(X)

8. Durée prévisionnelle

La durée du processus de conception est estimée à 88 h/j de travail dont 60 H/j pour le spécialiste en foncier et 28H/j pour le méthodologue à effectuer entre le 1^{er} novembre et le novembre et le 31 décembre 2020. Les tâches sont réparties dans le tableau qui suit.

Tableau 4 : Tâches et durée approximative (en H/J)

Tâches	Consultant principal	Consultant méthodologue	Total
Collecte documentaire	2	1	3
Définition des compétences à acquérir et des contenus des modules à développer	2	2	4
Visite de terrain et entretien avec les irrigants, les conseillers agricoles, les magistrats et les commissions foncières au niveau départemental, communal et de base	5	5	10
Rédaction des drafts des modules	21	7	28
Elaboration des supports pédagogiques	7	3	10
Restitution au CTRCA-PI	1	1	2
Intégration des amendements	4	3	7
Total	42	22	64

9. Profils des consultants

9.1 Spécialiste en foncier

- Formation de niveau supérieur (minimum BAC+4) dans le domaine de l'agriculture en général et de l'irrigation en particulier ou tout autre niveau équivalent avec compétences professionnelles acquises en petite irrigation ;
- Expertise d'au moins 5 ans dans le domaine de la gestion foncière au Niger ;
- Expertise d'au moins 5 ans en matière de conception des modules de formation dans le secteur agricole ;
- Aptitude à la recherche documentaire et déplacement sur le terrain ;
- Aptitudes au transfert de connaissances et à la communication ;
- Parfaite maîtrise du français ;
- Excellente maîtrise des outils informatiques usuels, particulièrement Word et Powerpoint ;
- Très bonne capacité à travailler en équipe ;
- Excellentes capacités rédactionnelles ;
- Disponibilité immédiate.

9.2 méthodologue spécialiste en APC

- Formation de niveau supérieur (minimum BAC+4) en sciences de l'éducation ou tout autre diplôme d'un niveau équivalent complété par une spécialisation en sciences de l'éducation ;
- Expertise d'au moins 5 ans en ingénierie de formation et ingénierie pédagogique ;
- Expertise d'au moins 3 ans dans la conception des modules basée sur l'APC ;
- Aptitudes de transfert de connaissances/expertise et de communication ;
- Parfaite maîtrise du français ;
- Excellente maîtrise des outils informatiques usuels particulièrement le Word et Powerpoint ;
- Très bonne capacité de travail en équipe ;
- Excellentes capacités rédactionnelles ;
- Disponibilité immédiate.

10. Budget

La prestation implique des déplacements sur le terrain et l'organisation d'un atelier national de validation en présentiel ou à distance dont les coûts seront pris en charge par le PromAP.

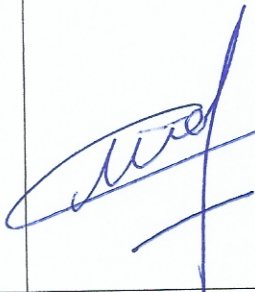



11. Procédures de candidature

Les candidats à l'un ou l'autre des deux postes de consultants sont invités à transmettre avant le ~~15/11~~ 2020 à 17h00 un Cv, une lettre de motivation comportant la prétention d'honoraire aux trois adresses suivantes :

bachousseini@yahoo.fr , adamou.fodi@eco-consult.com , damien.hauswirth@eco-consult.com

Aucune soumission ne sera reçue au-delà de la date et heure limites indiquées.

Pour chaque poste les 3 candidats dont les CV et lettres de motivation recevront les notes les plus élevées, seront conviés à un entretien.

	Soumis par	Vérfié par	Approuvé par	Autorisé par
Nom Signature	Adamou Fodi 	Sani Gaoh 	Damien Hauswirth  	Matthias Banzhaf 